

Congrès africain des transports et de la logistique : vers la promotion des relations de coopération Sud-Sud :

Rabat, 19 nov 2015 (MAP) - Le premier Congrès africain des transports et de la logistique « CATL 2015 », constitue une occasion propice pour promouvoir les relations de coopération Sud-Sud en conformité avec les directives Royales qui appellent à soutenir les opportunités d'investissement en Afrique, indique jeudi un communiqué des organisateurs du Congrès, qui se tiendra à Rabat du 25 au 27 novembre.

Cet énorme potentiel reste fortement lié à la construction et la modernisation des infrastructures de transport - notamment routières, portuaires, ferroviaires et aéroportuaire - ce qui offre de nombreuses opportunités d'investissement dans le continent africain pour les opérateurs économiques et les spécialistes du secteur du transport et de la logistique, souligne la même source.

D'autre part, la nécessité de développer les infrastructures pour la distribution optimale des ressources : les produits agricoles et industriels ainsi que les ressources naturelles, exhorte tous les acteurs politiques africains et ceux du secteur public et privé à contribuer au développement de l'infrastructure du transport et de la logistique africaine.

A cet effet, les potentialités importantes du Maroc, notamment sa situation géographique, plateforme logistique naturelle proche du marché européen, en tant que porte sur l'Afrique, en plus de l'ouverture de son économie sur le monde à travers ses accords de libre-échange avec l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique, la Tunisie, l'Égypte, la Jordanie et la Turquie, permettra aux différents États d'exploiter un marché de plus de 1,5 milliard de consommateurs, précise le communiqué.

Le Maroc s'appuie sur sa stratégie nationale de la logistique, pour atteindre une croissance d'environ 0,5% du PIB annuellement, cette valeur est équivalente à environ 20 milliards de dirhams. Ce qui permettra ainsi la création de 96.000 emplois. Cette stratégie est le fruit du partenariat entre le secteur public et privé ce qui a permis au pays d'occuper le premier rang dans l'Afrique du Nord et le second rang derrière l'Afrique du Sud sur le continent.

Dans le domaine maritime, le Maroc vient au 16ème rang à l'échelle mondiale en 2014, immédiatement après les Emirats Arabes Unis (rang 15) et en Italie (Rang 14) et l'Espagne (rang 13).

Le mérite en ce qui concerne cette bonne performance revient en partie au complexe portuaire Tanger Med. En effet, le Maroc a occupé, avant la mise en exploitation de cette immense infrastructure en 2007, la 84ème place dans la connectivité maritime, qui mesure le réseau des transports réguliers et l'intégration du pays dans le commerce mondial. Le complexe Tanger Med a permis donc au Maroc d'accéder aux grands flux du commerce maritime international.

A côté du complexe portuaire Tanger Med, le Maroc possède 12 autres ports ouverts sur le commerce international, notamment le port de Casablanca. Et pour développer le trafic portuaire, il a adopté une stratégie à l'horizon 2030 d'un budget de 60 milliards de dirhams.

En termes de connectivité aérienne, le Maroc se positionne comme un leader de l'Afrique du Nord dans le marché des liaisons Afrique-Europe qu'il domine à côté d'Air France. Ceci s'explique notamment par la volonté de la RAM de faire de l'Afrique un véritable pilier de son activité ce qui s'aligne avec la volonté du Royaume de devenir la plateforme de connectivité par excellence entre l'Afrique et l'Europe.

Dans ce sens, le trafic africain dans l'activité de la compagnie marocaine prend de l'importance d'année en année pour atteindre à présent 25% de son activité globale et la stratégie de la RAM vise à offrir le meilleur produit cargo entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe avec une connexion à Casablanca. Mieux encore, 10% du personnel commercial navigant est de nationalité subsaharienne, avec l'objectif de porter ce taux à 20%. Autrement dit, la vocation africaine de la RAM se confirme davantage.

Concernant les infrastructures aériennes, le royaume dispose de 18 aéroports dont l'aéroport Mohamed V qui s'accapare la majorité du trafic aérien international. En 2014, le Maroc est connecté à 51 pays et 113 aéroports étrangers via des lignes régulières contre 29 pays et 43 aéroports en 2003.

S'agissant du secteur ferroviaire, le Maroc dispose d'un réseau composé de 2200 km de lignes, dont 30 % à double voie et 1 014 km de lignes électrifiées à courant continu et d'un parc constitué de 116 locomotives de lignes, 372 voitures à voyageurs et 6894 wagons de marchandises. En outre, Le Maroc a mis en place un programme d'investissement ambitieux de 34 milliards de dirhams comportant entre autres la construction de gares ferroviaires nouvelle génération. Il a aussi pour ambition de construire à l'horizon 2035 un réseau TGV de 1500 Km pour un coût estimé à 100 milliards de dirhams. La première phase du projet, qui relie Tanger à Casablanca doit être finalisée en 2018 et permettra de relier les deux villes en 2h30 contre plus de cinq heures aujourd'hui.

Concernant l'infrastructure routière, le royaume continuera son programme d'autoroutes atteignant, 1588 Km avec l'achèvement du tronçon liant Al Jadida et Safi qui s'étend sur 143 Km de longueur et la rocade externe de la ville de Rabat de 41 Km.

Parallèlement au développement des autoroutes, le Gouvernement a réalisé une étude qui a défini une feuille de route traçant la stratégie à adopter dans le secteur routier à l'horizon 2035. Cette stratégie vise le renforcement de la trame d'infrastructures de relais entre le réseau autoroutier et les routes classiques. Ainsi à fin de 2014, le Maroc a pu réaliser un linéaire d'environ 778 Km alors que 341 km de voies express sont en cours de construction. Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre du programme national des voies express qui vise à atteindre 1300 km à l'horizon 2016.

Au niveau rural, le linéaire total réalisé dans le cadre du programme national des routes rurales a atteint 11326 km à fin septembre 2014 sur les 15.600 km programmés, permettant ainsi de désenclaver une population de 2,7 millions d'habitants et enregistrer un taux d'accessibilité de 78% contre 54% en 2005, et 80% prévu en 2015.

L'Afrique émergente affiche des avancées importantes en termes de croissance suite aux déclenchements d'une dynamique pendant une décennie. Néanmoins, cette bonne performance est atténuée par un manque de connectivité, entre les différents modes de transport, qui constitue un handicap à cette dynamique.

Le premier congrès africain des transports et de la logistique viendra donc pour combler une partie de cette insuffisance, et le Maroc doté d'un nombre important d'atouts en la matière, doit saisir cette occasion pour

renforcer son positionnement dans les pays subsahariens toujours dans le cadre de la coopération sud-sud basée sur la logique gagnant-gagnant.(MAP)